

UN CAFÉ, UN NOTAIRE ET L'ADDITION

Les notaires de l'Isère n'ont pas hésité à se dresser devant le projet de loi Macron. Après les manifestations dans les rues qui constituaient une première, c'est dans les cafés qu'ils se rassemblent pour proposer des conseils gratuits. Rendez-vous ce samedi à Grenoble et Vienne.

Le principe est simple : délivrer des conseils juridiques dans des lieux de la vie quotidienne, principalement les « cafés du coin ». Dernière profession à conseiller gratuitement (on estime à 5 millions le nombre de conseils gratuits dispensés par an en France), cette consultation se voit selon les principaux intéressés, menacée par la loi Macron, ce qui mettrait en danger également, et toujours selon les notaires, l'accès au droit et le service public notarial. «Après la réforme, pour sauver leurs emplois, les notaires devront facturer ce service public.»

Mais comme malgré la gratuité, la porte d'une étude de notaire n'est

#conseilducoin

Chaque premier samedi du mois des notaires vous conseillent gratuitement!



facebook.com/conseilducoin @conseilducoin

Notaires

pas toujours facile à pousser, ce sont les professionnels du droit qui se rendent au plus près des citoyens chaque premier samedi du mois. Mouvement civique né sur Twitter d'une conversation entre un notaire et Alexandre Jardin, auteur et réalisateur, il s'agit de familiariser les citoyens au réflexe de consultations. Consultations qui n'aboutissent sur des actes que dans 35 % des cas. Toujours porté par le réseau social (#conseilducoin), le mouvement arrive aujourd'hui à pérenniser son action dans toute la France. Plus de 6000 consultations ont ainsi été données entre deux cafés. Samedi 4 juillet, ils seront de 9 h à 12 h au café Leyriz à Grenoble - 3 place Vaucanson, et à Vienne, au café Mama-Mia - 55 cours Marc-Antoine Brillier. Les notaires seront reconnaissables à leur écharpe rouge.

■ Caroline Thermoiz-Liaudy

Les lieux des prochains rendez-vous sont publiés sur <http://chambre-38.notaires.fr> - sur twitter : #conseilducoin / @notairecom - et facebook. com/conseilducoin/ notairecom.com/

AVOCATS

L'EDARA PRÉPARE SON UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Présidée par M^e Christian Giabicani, l'Edara (Ecole des avocats Rhône-Alpes) tiendra son université d'été du 6 au 9 juillet, dans le cadre du Domaine Saint-Joseph (Sainte-Foy-lès-Lyon).

Quatre jours durant, cette université proposera de nombreuses formations, au bénéfice des avocats et ce dans le cadre de la formation annuelle obligatoire. Elle portera un regard sur l'actualité juridique et jurisprudentielle et traitera de l'avenir de la profession, de la déontologie et des questions sociétales.

Droit social, droit des mineurs, droit de la construction ou encore par exemple droit des entreprises seront autant de domaines abordés par des



M^e Christian Giabicani

conférenciers qualifiés et experts. Outre la conférence magistrale du député-maire Jean Leonetti sur « les problématiques liées à la fin de vie », des journées thématiques ponctueront cette université.

Au cours de la journée sécurité sociale, M^e Jean-Christophe Beckensteiner, avocat expert en droit des affaires, conseil et contentieux, abordera les contrôles Urssaf. Par ailleurs, à l'occasion de l'après-midi droit de l'art, M^e Pierre Hénaff, docteur en droit chargé d'enseignement à l'Université Lyon II, et M^e Anne-Sophie Nardon, avocat à la Cour et présidente de la commission droit de l'art de l'ACE, éclaireront les participants sur les ventes sur le marché de l'art et les responsabilités des experts.

M^e Vincent Niore, avocat au barreau de Paris, membre du CNB, auteur du récent ouvrage « Perquisitions chez l'avocat » (Lamy Editions), abordera l'actuel et délicat problème des surveillances électroniques et des perquisitions chez l'avocat dans le cadre de la journée déontologie pénale.

Notons également au sein de ce programme aussi chargé que qualitatif, la présence du bâtonnier Pascal Eydoux, président du CNB. Une rencontre à bâtons rompus avec les avocats dans le cadre de la vie professionnelle (7 juillet de 10 h à 12 h).

■ M. G.

Il est encore temps de vous inscrire auprès de Marianne Charbon au 04 78 37 30 15 ; m.charbon@edara.fr